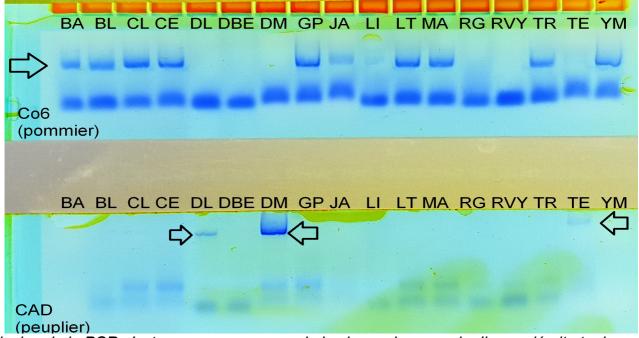
Résultat obtenu à partir de l'ADN extrait la semaine passée

L'ADN que vous avez purifié à partir d'un fragment de feuille d'arbre (indice n° 29) a été soumis à deux PCR. Cette technique permet de multiplier in vitro une petite séquence d'ADN ciblée à condition qu'elle soit présente au départ dans l'extrait. La présence de la bande (voir ci-dessous) signifie que la multiplication a eu lieu. Si on a ciblé par exemple la séquence d'un chromosome de pommier et que la bande apparaît c'est qu'on avait de l'ADN de pommier dans l'extrait purifié.



Le principe de la PCR n'est pas au programme de la classe de seconde. Il sera décrit et mis en œuvre en première dans le cadre de l'enseignement de spécialité SVT.